



Viager libre sur 2 têtes

Par Nicos27

Bonjour

Cela fait maintenant 10 ans que je fais mon viager libre sur l'acheteur il y a 3 ans j'ai reçu un papier comme quoi qu'ils ont été mis sous tutelle maison de retraite et hôpital, et aujourd'hui j'ai reçu un courrier me disant le décès du du conjoint masculin car ils ne sont pas mariés mais les deux sont inscrits sur le viager ! Comment se passe-t-il est-ce que à chaque décès il nous envoie une notification par courrier ou une préviene quand les deux sont décédés à la fin comme dans mon courrier mais il est pas stipulé le nom de sa compagne donc je me pose des questions en vous remerciant d'avance cordialement

Par yapasdequoi

Bonjour,

Votre texte est assez peu lisible.

Si le viager est sur 2 têtes, les noms des personnes concernées doit être indiqué sur l'acte notarié.

Vous devez être informé lors des décès de ces personnes.

Par isernon

bonjour,

si les deux créditrentiers sont inscrits sur le contrat de viager, vous avez obligatoirement leurs noms.

je ne sais pas ce que signifie "faire son viager "

Salutations